

## OFFRES DE TRAVAIL POUR LA COMMUNE

Divers postes sont à repourvoir pour 2023 :

- Webmaster pour la mise à jour du site internet de la commune.
- Concierge de l'église des Clées
- Distribution des « tout ménage » aux Clées et à La Russille

Merci de contacter le greffe ou la Syndique si intérêt.



### CARTES JOURNALIERES TELESKI DE L'ABBAYE

Deux cartes journalières gratuites sont à disposition des intéressés au greffe municipal. Il est prudent de les réserver à l'avance.



**Le traditionnel Noël de l'église** sera organisé le **vendredi 23 décembre à 19h30** à l'église des Clées. Chants, vin et thé chauds, cornets de friandises pour les enfants. Venez nombreux !

### MEMENTO

**23.12.22 19h30** Fête de Noël à l'église des Clées

**06.01.23 19h00** Apéritif du Nouvel An à la salle communale des Clées

**21.03.23 20h00** Conseil général

**13.06.23 20h00** Conseil général

**A définir sept.23 20h00** Conseil général

**12.12.23 20h00** Conseil général

# Les Clées **INFO** n°29 La Russille



## Bulletin d'information de la commune des Clées

Décembre 2022

[www.lescleees.ch](http://www.lescleees.ch)

[admin@lescleees.ch](mailto:admin@lescleees.ch)

024 441 55 22

**Greffe** : mardi de 09h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.

**Contrôle des habitants** : mardi soir de 18h à 19h30, mercredi matin, sur rendez-vous. 024 441 55 22 ou [bourse@lescleees.ch](mailto:bourse@lescleees.ch)

**Déchèterie/hiver** : mercredi 17h30-18h30 - samedi 10h-11h30. La déchèterie restera ouverte les samedis 24 et 31 décembre 2022

**Vacances des bureaux** : du 23 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023

Une présence du greffe sera assurée les 27 et 29 décembre le matin.



### VOEUX

La Municipalité ainsi que son personnel vous souhaitent une belle et heureuse année 2023 !

**Un apéritif du Nouvel-An sera servi par la Municipalité le vendredi 6 janvier 2023 dès 19h00 à la salle communale des Clées.**



Au plaisir de vous y rencontrer !

## CONSEIL GENERAL



Le Conseil du 13 décembre a approuvé le préavis n°12/2021-2026 Budget 2023. Le Budget 2023 a donc aussi été approuvé lors de cette séance.

Le PV de la séance du 27 septembre 2022 a été adopté.



En cas de neige annoncée par la météo, **il est important de déplacer toutes les voitures sur la place des Pigeons afin que le service hivernal puisse dégager entièrement la place de la Ville et les places de parc devant l'auberge et l'église.** Nous vous remercions d'en prendre note.



## PERMIS DE CONSTRUIRE

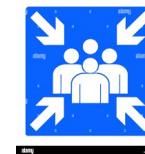
13.12.22 Agrandissement d'un appartement existant, rue du Pressoir 5 La Russille, propriété de M. Jean-Luc Conod

## ATLAS ILLUSTRE DES PLANTES VASCULAIRES DU CANTON DE VAUD

Il est possible de commander des exemplaires de cet atlas à prix réduit en ligne jusqu'au 31 décembre 2022 avec le formulaire : <https://atlasflorevd.ch/souscriptions/>

## PREFECTURE

M. Stives Morand sera notre nouveau préfet en remplacement d'Etienne Roy qui part à la retraite à la fin de cette année.



## PRU (point de rencontre d'urgence)

Un lieu de rencontre à la salle communale de Lignerolle, « Sur la Place n°1 » éclairé et chauffé sera mis à la disposition de la population en cas d'urgence suite aux éventuelles coupures d'électricité et des télécommunications cet hiver. Nous nous sommes associés avec la commune de Lignerolle pour assurer ce service demandé par l'Etat.



## ECONOMIES D'ENERGIE

La Municipalité a renoncé au traditionnel éclairage de Noël sur la butte du château pour cette année de restriction énergétique.

Nous vous rappelons l'existence du fond communal d'encouragement aux économies d'énergie. Il n'est pas encore épuisé pour cette année. La liste des possibilités de subventions communales se trouve en ligne sur le site de la commune sous « règlements », annexe au règlement sur les économies d'énergie.

[http://www.lesclees.ch/index.htm\\_files/Annexe%20energie%202022.pdf](http://www.lesclees.ch/index.htm_files/Annexe%20energie%202022.pdf)

Nous vous remercions de ne pas ouvrir le congélateur communal en cas de coupure d'électricité cet hiver. Sa température restera plus stable si personne ne l'ouvre pendant une éventuelle coupure.